FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 2 Février 1897.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps: beau; vents d'ouest.

Température du 1er février 1897. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. Ne 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	40	4
Midi.....	46	8
3 P. M.....	50	10
6 P. M.....	48	9

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—Andrew John Evans à Louise White; Auguste Montagnet à Delia De Beys; Léon Audibert à Thérèse Schaff; George Miller à Anna Braun; Joseph Peter Munster à Amanda Miller; Auguste Joseph Cruzat à Alice E. Gautier; William Constant à Mlle Anna Margaret Richard; Edouard James Maloney à Mlle Annie Driscoll; James L. Kelly à Mlle Mary J. Connors; Henry Joseph Ledoux à Mlle Jeanne Marie Bermudez; James Butler à Mlle Mary Reiss.

Naissances.—Mmes E. M. Beyer, un garçon; J. Braud un garçon; J. L. Brecher, un garçon; J. P. Bob, deux jumeaux, garçons; L. Bayard, un garçon; R. G. Campbell, un garçon; R. Drouet, Jr., une fille; S. Davis, un garçon; S. Dalla, une fille; P. Frey, une fille; M. J. Labin, un garçon; L. J. Magner une fille; W. Reimann, un garçon; M. R. Storke, une fille; E. Walker, une fille; H. Williams, un garçon.

Décès—H. L. Taylor, 23 ans, Infirmerie Touro; Mary Washington, 63 ans, St Antoine, près Derbigny; Dora Thompson, — ans, 3606 Saratoga; Mme Vve Edouard Bermudez, 66 ans, Française et Dauphine; F. Beico, 42 ans, 814 Louisa; F. F. David, 56 ans, 1568 Bienville; Mme A. J. Evans, 28 ans, 227 St-Bernard; A. J. Gast, 9 mois, Galvez et Poydras; Mme F. Ross, 68 ans, 3229 avenue Jackson; M. J. Strasser, 28 ans, Erato et Robertson; P. Pons, 8 jours, 2360 N. Claiborne; J. Heintzelmann, 56 ans, 3623 St Claude; Cha J. Durive, 50 ans, 124 N. Guines; A. L. Even, 63 ans, 1415 Dumaine; P. Vicon, 59 ans, Delachaise et Franklin; E. Tenette, 48 ans, 1531 St Philippe; E. Valentinen, 1 ans, 511 Quartiers; Mary Brandt, 65 ans, 736 Elmire, Algiers, Enfant du sexe féminin de Mme William, 5 mois, 719 Newton, Alger; Mme A. Gunsalvy, 32 ans, Amite, Lne; L. Predit, 50 ans, U. S. Marine Hospital; G. Durnlez, 22 ans, 2322 Laharpe; Pauline Michel, 65 ans, 1901 Berlin; F. C. Olere, 64 ans, 2728 Laurel; Berta Fernandez Morales, 58 ans, 1218 Colombus; L. Blakemore, 57 ans, 2840 Freret; F. Beckmann, 7 mois, 802 Nouvième; Wm H. Gibson, 15 mois, 819 U Pipelines; F. Frazier, 11 ans, 6116 Laurel et Margaret Ave; 90 ans, 136 S. White; J. M. Billgery, 40 ans, 1832 Première; Mlle Lizzie Kelmell, 23 ans, 2263 N Claiborne; J Schmitt, 42 ans, 1926 Delachaise; C. Young, 95 ans, Elmire, près Dauphine; Mme Vve Mathilde Cocke, 65 ans, — S. Tonti; Lisbey Rose, 81 ans, paroisse Plaquemines; C H. Adams, 78 ans, 823 Bourbon; H. Picard, 52 ans, Infirmerie Touro; Elizabeth Bendandiff, 98 ans, Kerlerec et Dauphine; E. P. Malé, 16 jours, 2816 Palmyre; B. Rodger, 1 mois, 2519 3d Remparts; G. Wasmuth, 59 ans, Hôpital de Charité; E. Evans, — ans, Port Eads on 98. Niagara; J. Pinto, 59 ans, 1727 Bourbon; J. Stieber, 7 mois, Indép. et Urquhart; fille de Mme White, 10 mois, Montégut et Morales; J. Baptiste, 54 ans, 2427 avenue Jackson; E. J. Hawes, 14 jours, 2212 Ursulines Mme Vve Mary A. Mcardle, 79 ans, Josephine près Laurel; Frédéric Samuel, 35 ans' Toulouse entre Bourbon et Dauphine.

Ventes inscrites au Bureau des Allémations.

A. Gherke à W. L. Mehle, deux lots bornés par les rues Tonnelière, Colapissa, Cambronne et Madison, $400.

E. A. Sceau à V. Bertoulin, un terrain borné par les rues Espagne, Mandeville, Marais et Urquhart, $1,025.

Mme F. Menné à Eureka Homestead Co, un terrain borné par les rues Gasel, Doman, Scott et Pierce, $1,275.

Mlle M. Wynne à Mme J. Apeo, un terrain borné par les rues Clio, Erato, Clara et Magnolia, $850.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Joseph Karr vs Southern Pacific Co.,—action en dommages de $148.

National Cash Register Co., vs Charles H. Hamilton—réclamation de $225 sur un compte courant.

Joseph Brandner vs Joseph Baranque—$300 saisie provisoire.

Mme Mary A. White vs A. R. Brousseau, son époux—séparation de biens.

Maurice Flynn vs H. Mamme— action en recouvrement de $468 sur un compte courant.

Daniel M. Hogan vs Geo W. Pool—réclamation de $4,534 sur des billets.

Ephraim Martin vs Henry Muse—réclamation de $252 45 sur un compte courant.

Mme A. S. Baldwin vs W. T. De Van—réclamation de $204 98 sur des billets.

Mme A. S. Baldwin vs Jos. N. Legendre, action en recouvrement de $600, sur des billets.

Mary G. F. Stempel vs Lafayette Sugar Mf'g Co., réclamation de $418.70, sur un compte courant.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Samuel L. Boyd, Duncan N. Hennen, John Manuel Peralta.

Cour Criminelle du District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Nouveaux procès:

Thomas Doherty, vol à main armée; John J. O'Brien, Chas. Gordon, Geo. Wilson, larcin; John W. Dickman, alias Will Brown, vol sans effraction; captain Howell, et Wm. Martin, crime contre nature; Mary Thomas, larcin; Sidney Reed, attaque à main armée; Chas. Marle, faux.

Petit jury:

William Abel, W. T. Arey, Ellis Baccaret, Morris Barnett, J. H. Behan, Daniel M. Boland, D. W. Bond, James Borland, Jr., Frank R Burton, Geo. L. Carnere, M. Grapsky, John P. J. O'Connell, Antonio Cusco, Wm. J. Damarin, Geo. S DeBlanc, Louis DeLatour, R. H Dixey, F. C. E. Duncan, Wm H. Dwyer, Tiward A. Enderle, Joseph V. Ferguson, Antonio Foto, R. P. Garey, W. G. Hayes, Jacob Hellback, B. W. Helmke, Robert Hoch, Joseph P. Hogan, Jacob Ittman, James N. Kaiser, I. J. Kent, Geo. T. Liberman, Thomas L. Macon, Jr., Henry Mestrayer, D. Newhauser, F. D Post, Adrien Pradoe, Wm. J. Querens, Miles Riordan, Arnaud Rehlman, Fred. D Ruth, Geo. Sarrat, Julius M. Smith, W. T. Sprouley, J. Woodie Stone, Jno. J. Swarbrick, W. W. Taylor, Wm B. Thomson, Philip Thompson, Geo. Tradean, Perrey W. Underhill, Eugène F Villanabia, Edward Vincent, Richard Wagner, Hugh Henry Ward, David L. Weil, Henry Wellman, Thos. M Wells, Patrick Westerfield, Dalton Williams, Wm H. Wilmoth, John H. Windelkin Jackson T. Witherspoon, Isaac B. Wolf.

Section B—Juge J. C. Meiss.

PETIT JURY

Charles Brill, Albert P. Bonnafon, L. Locke Breaux, Charles B Barnes, J. S. Cresap, Henry Camors, Edwin O. Cook, James F. Casey, Jeff. D. Crisler, John T. Delahay, Michael Dartis, John C. Davey, David J. Daley, Louis J. Dejanp, Ruis De Armas, Henry Ehrensing, Stephen Escoffier, Jr., Joseph Frumhaiz, George E. Flynn, P. J. Fipan, Ch F. Genin, Jos Goldstein, Louis W. Gery, Luke Gahaan, Alfred Hernsheim, Henry Hoffner, Simeon Hess, George Honewald, Jas E. Hennessey, John Hennessey, Ed. J. Heintz, Aristide Hopkins, E. E. Hetry, Morris Harris, C. C. Johnson, Theodore John, John H. Kamlade, Jr., E. H. Larose, Scott McGehee, W. H. Morgan, W. J. Oberle, Louis Philippe, Eugène Posjel, F. W. Leonhard, Aug G. Rummel, Emile A Reid, M. J. Rice, Emile Schlesser, Samuel H. West, A. Lidney White, Victor F. Wintz, David Walbrette, Rudolph Weeste, Jules O. Zatarain, Eug P. Valles.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Howard Neely vs la compagnie électrique et des waterworks d'Alger—Opposition a été enregistrée hier.

L'affaire John Wagner vs le chemin de fer de la Vallée du Mississipi et de l'Yazoo—Poursuite en $20,000 de dommages. A perdu ses deux jambes au service de la compagnie. L'affaire a été plaidée, hier.

Cour de District des Etats-Unis.—Les procès suivants ont été enregistrés: Pascal Carlos vs Propeller Lannit Jul ue Lewis; Jaff. Brown vs le steamer Natchez, réclamation de salaires.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Mary Adams, W. J. Mullan, Jas. Monaghan, Jas. Martin, Horace Johnson, A. W. Peaky—ivresse; $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Minerva Taylor, Albert Taylor, Michael Baker, Robt. Jobin et Eliza Graham—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours d'emprisonnement.

Jac Dooley, Bessie Hawks, Chas L. Vincent, Will Gualtney, Archie Rogers et Richard McGregor—ivresse et allures suspectes, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Fred Clark, blessures, Thos McGittigan, Louis McGittigan, Jne Revere, Richard Gimore et Will Gualtney, ivresse, bris de paix et violation de l'ordonnance 4792.

E. H. Stafford—port d'arme cachée; envoyé devant la Cour Criminelle sous $250 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Salvador Bocchler—violation de l'ordonnance 2984; $2 50 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Geo. Flick—ivresse et allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Wm Evans, John Chrisman et Rebt Crott—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

John Johnson—violation de l'ordonnance 5046; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Gustave Paul, violation de la loi du dimanche; Joseph Lappiola—abus de confiance.

L'affaire Wolfson remise.—Leefe se déclare innocent.

Il y avait foule, hier matin, à la Cour de Circuit des Etats-Unis. On s'attendait à voir l'avocat Jos. N. Wolfson et le tenour de livres Frank Leefe traînés devant le tribunal. L'avocat de District avait, en effet, fixé ce jour pour commencer le procès. On remarquait dans la salle un grand nombre d'avocats et quelques employés de banques, ainsi que plusieurs politiciens influents. C'était l'avocat Wolfson qui attirait le plus l'attention parcequ'il est fort connu. Le juge s'est fait attendre un instant.

Mais aussitôt qu'il eut pris son siège, l'avocat de District Gurley demanda que l'on appelât l'affaire. Il était assis à côté de M. Mozey, l'examinateur des banques. Leefe était représenté par l'avocat Charles Théard; le juge Thos Semmes, W. O. Hart, F. B Eashart étaient chargés de la défense de Wolfson.

M. Semmes a demandé le renvoi de l'affaire au 16, puis au 13, jour qui a été arrêté par les deux parties.

Wolfson a donné caution, et a été mis en liberté.

Quant à Leefe, on croyait qu'il allait demander également un délai. Au contraire, son avocat a dit qu'il était prêt à se défendre et qu'il se déclarait innocent.

On avait annoncé la lecture de l'acte d'accusation qui tad M. Théard a demandé que l'on n'allât pas plus loin. Le juge a renvoyé l'affaire et l'accusé a été relâché, comme Wolfson, sous caution.

On se rappelle que le grand jury avait déposé, samedi, deux actes d'accusation en blanc. Il s'agissait de poursuites contre des habitants des bords du Teche qui, contrairement à la loi, rejettent dans le bayou toutes les matières malsaines de leurs habitations. Les eaux du bayou en sont polluées et les poissons, empoisonnés.

Le député marshal, Alcée Leblanc, est parti aujourd'hui pour le Bayou Teche, afin de procéder à l'arrestation des accusés. Le plaintes a, dit-on été portée par le sénateur Cafferey.

Réunion annuelle des administrateurs de l'hôpital.

Les administrateurs de l'hôpital, le docteur Loeber et MM. Gibbons, Brousseau, Seeman, Craig et Leake, se sont réunis hier soir sous la présidence du Docteur E. S. Lewis.

Le procès verbal de la dernière réunion a été lu et accepté, et le Dr. Bloom a donné lecture de son rapport.

Il déclare que 1165 malades ont été soignés à l'hôpital, le mois dernier, avec une mortalité de moins de 7 pour cent; 641 ont été guéris. La moyenne des internés par jour a été 905.

La clinique du dehors a donné 4694 consultations, 2705 aux hommes et 1989 aux femmes et aux enfants. L'ambulance a répondu à 121 appels.

Le docteur annonce avec regrets la mort de sœur Marie Gabrielle, survenue le 24 janvier. Pendant 44 ans, la sœur Gabrielle a servi l'institution avec le plus grand zèle.

En terminant son rapport, le docteur Bloom a recommandé le 6 et le 13 février comme les jours d'examen, pour les médecins internes et externes.

M. Geo. Seeman, du comité de finances, soumet ensuite le rapport suivant:

Recettes du mois dernier:

Appropriation de l'Etat, $22,500; sources ordinaires, $4 627 77; en caisse, le 1er janvier $1,423 98.

Débours.

Dépenses ordinaires, $4,448.81; reliquat en caisse, le 31 janvier, $24,102.94; fonds spéciaux, $43,450 39—total, $67,553.33.

MM. Gibbons, Seeman et Craig du comité d'expropriation, déclarent avoir fait l'achat d'un terrain dans l'îlet adjoint à l'hôpital, pour la somme de $5 500.

Dans son rapport annuel, le vice-président, le docteur E. S. Lewis, a passé en revue l'administration de l'hôpital, pendant l'année dernière.

Il fait remarquer parmi les améliorations, l'asphalte sur l'avenue Tulane, l'équipement des instruments modernes pour le département du bactériologiste, le système de téléphonie dans la bâtisse de l'hôpital et la nouvelle acquisition de l'appareil X Ray de Roentgen. Aussitôt que les arrangements seront perfectionnés le vice-président espère pouvoir faire construire des bâtisses, afin d'isoler les patientes atteinte de maladies contagieuses.

Le docteur déclare que les dépenses pendant l'année ont été de $120,654.86 et les revenus $115,000. Le nombre de personnes soignées pendant l'année a été de 8816 dont 3574 couleur. La clinique a donné 64745 consultations et 20248 personnes ont été soignés. L'ambulance a répondu à 1357 appels.

Le docteur Lewis a terminé son rapport en faisant l'éloge de la Sœur Agnès et de ses nobles assistantes.

Après le rapport annuel des divers comités les membres ont procédé aux élections.

Le docteur Lewis a été unanimement réélu vice-président, et sur motion de M. Leake, tous les employés de l'institution ont été gardés.

Après la séance, le docteur Bloom a, pour le bénéfice des administrateurs et des membres de la presse, mis en opération, l'appareil "X ray." Il a placé un objet derrière le dos d'un gamin, et l'on pouvait distinctement le voir, à travers le corps de l'enfant.

MOTEL DE VILLE.

COMITÉ DU BUDGET ET DES ASSESSEMENTS.

Ce comité s'est réuni, hier soir. Présents: MM. Story, Brophy et Hirsch.

Une communication de la Banque Nationale de l'Union relative aux taxes et aux assessements, a été l'objet d'un rapport défavorable.

Rapport favorable sur l'ordonnance requérant le trésorier de rembourser à D. Negroito la somme de $273 avec intérêts à 6 pour cent pour excès de taxes versées par Mme Veuve Marsh Williams.

L'ordonnance réglant le paiement dû à la compagnie d'asphalte Trinidad pour les travaux accomplis rue Prieur, a été référée à l'avocat de ville.

Rapport favorable sur la pétition de la American Manufacturing Co., relativement aux taxes.

La pétition de Mlle Marie Céleste Deriocourt, pour taxes, a été référée à l'avocat de ville.

Référée au Bureau des Assesseurs la pétition de la fabrique Whitney pour taxes.

Rapport favorable sur l'ordonnance requérant le trésorier de recevoir les taxes sur les propriétés mobilières, telles qu'elles sont inscrites au nom d'Alexandre Redon.

COMITÉ DE FINANCES.

Etaient présents: MM. Clarke, Ricke.

L'ordonnance Clarke demandant la publication du projet de pavage de la rue Canal en asphalte, depuis le débarcadère du Louisville et Nashville jusqu'à Liberté, a été renvoyée.

Renvoyée également, l'ordonnance Anderson, requérant la demande publique de soumissions pour les travaux de remblaiement du terrain neutre, de la rue Pologne, entre Chartres et North Peter.

Rapport favorable sur l'ordonnance Brittin rappelant celle qui commandait le paiement des loyers des cases à pompe dont se servent les pompiers et qui ne sont pas la propriété de la ville.

Rapport favorable sur l'ordonnance Turner, transférant aux commissaires de la place Lafayette, la somme de $1000.

Rapport favorable sur l'ordonnance Lafaye, autorisant la collection d'un droit pour permis accordés par le maire.

L'ordonnance de M. Guillaud pour l'ameublement de la nouvelle cour et de la prison.

Rapport favorable sur l'ordonnance Lafaye en vue d'ouvrir les rues Rendon et Dupré et allouant à cet effet $3,800.

Rapport favorable sur la résolution qui accepte la soumission pour le pavage de la rue Jackson, de St-Charles à Prytanée, par la Cie d'Asphalte Barber.

Renvoyée, l'ordonnance requérant le commissaire de police et des édifices publics d'enlever 200 pieds du marché Ste-Marie pour en faire une place publique.

Mise de côté la communication du président de la Bourse au Sucre et au riz, requérant un délai pour la vente des hangars.

La communication de M. McGary demandant une allocation pour nettoyer nos rues à l'approche du Mardi-Gras. Rapport favorable.

Rapport favorable sur l'ordonnance allouant $10,000 pour l'érection d'une case à pompe sur la place bornée par les rue Félicité, Washington, Claiborne et en affectant $1,000 pour l'achat de terrain.

L'ordonnance Guillaud amendant celle de 12,780 et affectant la somme de $3.700 tirée du fonds de réserve de 1894 au Commissaire du Bureau des Incendies à l'achat d'un site et à la reconstruction d'une case à pompe à Alger, l'allocation devant se faire quand il restera des fonds dans ce but au trésor.

L'ordonnance requérant l'annonce de la réception de soumissions pour la pose d'appareils à éclairage dans la nouvelle cour de district.

COMMISSION DE DRAINAGE.

Cette commission s'est réunie hier, à 7 h 30 du soir, sous la présidence de M. Warmsley. Présents: le Maire, MM Alascal, Cuculin, Capdevielle, Morris, le major Harrod, et le juge Howe, avocat de la Commission.

Le président a lu le rapport relatif à l'envoi de l'électricien Raymond pour visiter les usines électriques de Buffalo et de Shenectady, et voir s'il serait possible d'appliquer l'électricité au drainage de la ville, la dépense ne devant pas dépasser $300. La Compagnie électrique s'engage à payer la moitié des dépenses.

M. Bemiss, a dit M. Cuculin, désire que le Bureau garantisse un contrat de 2 années, ce qu'il désapprouvait

Le maire a demandé à l'ingénieur s'il était en état, avec son personnel, d'établir un service complet pour cette station et les autres. M. Harrod a dit que le projet de se servir de l'électricité était parfaitement réalisable et économiser peu.

Quant à l'envoi d'un ingénieur pour étudier les réformes opérées à Shenectady, il trouve la mesure très avantageuse. Les compagnies de chemin de fer pourraient fournir la force de deux ou trois stations de pompe. Après quelques autres réflexions, il a été décidé d'envoyer M. Raymond à Buffalo et à Shenectady qu'il visiterait, et reviendrait ensuite faire son rapport au Conseil.

COMITÉ DES AMÉLIORATIONS PUBLIQUES

Le comité s'est réuni sous la présidence de M. Leahy. Présents, MM. Lochte, Helderith, Story, Hirsh.

On a pris en considération l'ordonnance Leahy pour établir un buste de John McDonogh sur la place Lafayette.

Rapport favorable sur la pétition de Henry Legardère demandant à établir une machine à vapeur au coin des rues Burthe et Jefferson, 7e district. Plusieurs autres mesures demandées ont été renvoyées à l'ingénieur de ville.

COMITÉ DE SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Ce comité s'est réuni sous la présidence de M. Kohnke; présents, MM. Eike, Anderson.

On a mis en discussion la question des expectorations dans les cars. M. Dreyfous a fait remarquer les suites déplorables de cette habitude de cracher dans les cars. M. Naef a combattu l'ordonnance, disant qu'il y avait des mesures plus sérieuses que celle-là. Il a été enfin interdit de cracher du tabac dans les cars, sous peine d'une amende de $10.

Collision.

Hier soir, vers six heures, une collision s'est produite, à l'angle des rues Claiborne et St Philippe, entre le char électrique No 46, de la ligne Canal et Claiborne, et une charette que conduisait Wm Reis. Les dommages ont été insignifiants.

Bureau d'Observations Météorologiques.

Le capitaine Kerkham nous promettait, hier, un beau temps pour la nuit et demain, avec des vents d'ouest.

L'ouragan qui s'est développé à l'ouest du golfe s'est dirigé vers l'est, a traversé l'Alabama, puis est remonté vers le Tennessee et le sud de l'Illinois.

Temps clair et froid dans le Texas et l'ouest de la Louisiane; le temps paraissant s'éclaircir. La température s'est élevée légèrement.

Nous devons avoir du beau temps, à la Nouvelle-Orléans, hier soir et aujourd'hui, mardi.

Pas grand changement dans la température.

Nécrologie—Mme Vve Grandjean.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort, en Suisse, à l'âge de 73 ans, de Mme veuve Grandjean, mère de M. George Grandjean, que tout le monde connaît et estime à la Nouvelle-Orléans; un de nos ingénieurs les plus distingués qui, en ce moment même, occupe dans notre administration municipale un poste aussi important qu'honorable. De combien de plaintes de tracée la communauté ne lui est-elle pas redevable!

M. George Grandjean vient de perdre sa mère bien aimée rentrée en Suisse, après avoir fait un voyage en Amérique, visité la Nouvelle-Orléans et la Californie où un autre de ses fils est établi.

Mme Melina Grandjean avait eu de son mariage avec M. Henry Grandjean-Perrenoud onze enfants dont six lui survivent.

Parmi eux nous citerons Elise, George H, A. V. Pauline, Henry Grandjean qui réside en Californie, et la plus jeune de cette nombreuse et honorable famille qui habite la Suisse.

Si âgée que fut Mme Grandjean, elle eut pu vivre encore bien des années, si elle n'avait pas été enlevée par une violente attaque de rhumatisme qui lui avait remonté au cœur. Elle avait longtemps habité La Chaux de Fonds, ville célèbre par ses industries.

Nous envoyons à la famille et en particulier à M. Geo. Grandjean l'expression de nos douloureuses sympathies.

Press Club.

Le comité nommé récemment par le président de Press Club, M. Hy Rightor, s'est réuni hier soir.

Des résolutions exprimant les regrets des membres du club; de la mort tragique de leurs confrères M. P. Hester et F. B. de Blevins, ont été adoptées à l'unanimité et une copie de ces résolutions a été envoyée à la famille.

Election.

Hier, a eu lieu l'élection des directeurs de la compagnie du chemin de fer Orléans, avec le résultat suivant: MM. B. Beonhay, L. Weil, G. Ernstl, A. Scocla, W. L. Ienard, J. Marque, Eug. Martin.

Wilson identifié.

Le chef de la sûreté, M. Gaster, a reçu un télégramme, dimanche soir, du capitaine John Journée et du détective Littleton, lui annonçant que l'individu arrêté à Belleville, Texas, était bien Wilson.

Le prisonnier a naturellement nié avoir participé au meurtre de Chas Gieber, mais la police a des preuves palpables contre lui.

Le chef Gaster pense que les voyageurs seront à la Nouvelle-Orléans ce soir.

Arrestation.

Ben et Joe Castelli et John Gebhardt ont été arrêtés, hier soir, par le sergent Gebe Portesse. Ces trois individus, étant pris de boisson, sont entrés dans le débit de liqueur de Joe Hock, à l'angle des rues Dryades et Howard et y ont causé du désordre. Ils ont été déroués au poste du deuxième precinct.

Un voleur découvert.

Hier matin, vers dix heures et demie, l'agent privé Emile Aucoin, en faisant sa ronde, a découvert un voleur sortant d'une maison rue du Camp entre Léontine et Valmont. L'agent a tiré deux coups de révolver sur le fugitif, mais ne l'a pas atteint.

Un mauvais joueur.

Un jeune homme du nom de H S. Smith s'est présenté à la salle de police hier soir, vers dix heures, et a dit au capitaine Joe McCabe qu'il avait perdu une somme de $20 au *poker*.

Le capitaine l'a accompagné au café de John Cruse, à l'angle des rues Poydras et St-Charles, où la partie de cartes avait eu lieu, et a arrêté Chas White, Chas Daredont, Frank Adolph, Wm Sport et John Cruse. Smith a été également fait prisonnier.

Le juge Bezou indisposé.

Le juge Bezou, étant indisposé, hier, ne s'est pas rendu à la cour. Son assistant, M. Chas De Labretonne, a siégé à sa place.

Les officiers Roche et Bergeron sont entrés en fonctions, hier matin.

NOUVELLE A LA MAIN.

Vols.—Hier, vers midi, un voleur est entré dans le magasin d'Albert Kopel, rue Gravier, 311, et a fait sieus deux paquets de thé évalués à $25.

—Hier après-midi, entre une et deux heures, Billy Long et un nommé Lopez sont entrés dans la demeure de Mme Fannie Bieuvenu, rue Dumaine, entre Villeré et Robertson, et pendant que cette dernière se trouvait dans un appartement des dépendances, Long a volé dans une armoire, un porte-monnaie contenant $7.

Blessé.—Hier après-midi, vers cinq heures et demie, Joe Aleche, couleur, âgé de 7 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans et a été envoyé à l'hôpital. Il maniait un revolver à Lutcher, Lne, lorsqu'il a été grièvement blessé à l'abdomen.

Brûlée.—Emilia Hillman, âgée de 59 ans, se trouvait hier après-midi, près d'un fourneau à sa demeure, rue Marais 211, près Douane, lorsque ses vêtements se sont enflammés, et elle a été grièvement brûlée aux bras et au corps.

Blessé—J R Smith, domicilié rue Dauphine, 2604, en travaillant, hier matin, dans l'établissement Keifer Frères, rue Commune, 610, a eu trois doigts de la main gauche coupés. Il a reçu les soins des étudiants de l'hôpital.

Blessure.—Geo. Weider, un gamin domicilié rue N. Diamond, 330, jouait, hier après midi, près du marché de la rue Ste Marie, lorsqu'il s'est heurté contre un poteau et s'est blessé à la tête.

Fracture—En travaillant, hier soir, à bord du steamship John K. Speed, amarré au pied de la rue Poydras, John Rosse, âgé de 40 ans, natif de Cincinnati, a eu la jambe gauche fracturée au dessous du genou. Il a été transporté à l'hôpital.

Coup de pied.—Willie Lampkin, couleur, conduisait une voiture appartenant à Peter Fabacher, lorsqu'arrivé à l'intersection des rues Levée et Gravier, le mulet lui a lancé un coup de pied à la jambe droite. Il a été soigné à l'hôpital

Crâne fracturé.—A huit heures hier matin, un nègre inconnu est arrivé à la Nouvelle-Orléans de West Lake, Lne., souffrant d'une fracture au crâne. Il a reçu un coup de hache sur la tête, mais comme il se trouvait sans connaissance, on n'a pu obtenir les détails de l'affaire.

A l'hôpital.—Wm Griffin, couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin, à dix heures et demie, pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure au côté gauche, reçue aux jours derniers, à Berwick, Lne.

Incendie—Vers quatre heures dimanche matin, un feu a été découvert dans une maison rue Robertson près Bienville, appartenant à Mme Thérèse Hamilton, et occupée par Mary Whitney et Celestine Evelyn. Les dommages s'élèvent à $500 sont couverts par une assurance de $1,500.

AMUSEMENTS

Académie de Musique—Yvette Guilbert nous est arrivée, il y a deux jours, précédée d'une immense réputation. On s'attendait de sa part à des merveilles; elle a surpassé toutes les attentes. Elle a surpris ceux-là même et ils sont rares ici—qui l'avaient admirée déjà, ailleurs.

Comment définir ce talent qui ne ressemble en rien à ce que nous avons jamais vu. Ce n'est pas la chanteuse proprement dite; elle ne recherche pas les effets de sonorité; ce n'est pas non plus une simple déclamatrice, puisqu'elle chante, tantôt avec l'ardeur enflammée d'une Grisi, ou d'une Falcon, tantôt avec la verve endiablée d'une Déjazet. Trois bien vieux noms que nous citons ici; mais ce n'est pas notre faute, s'ils n'ont pas été remplacés depuis lors.

Il suffit à Yvette Guilbert de se présenter devant le public pour mettre sur lui le grappin; elle va droit à lui, le sourire aux lèvres, sans façon aucune, avec la désinvolture dégagée que l'on se permet avec une vieille connaissance. D'une voix claire, avec une accentuation qui pénètre jusqu'aux derniers recoins du paradis, elle annonce sa chanson, et la voilà partie.

Elle vous débite, par exemple, "Les Ingénues". Mais avec quelles minauderies de sainte Nitouche! avec quels cils d'yeux qui se baissent gracieusement, pour mieux voir en coulisse ce que l'ingénue rougirait de regarder de face.

Impossible de suivre ce talent à travers toutes ces transformations, d'énumérer les procédés les trucs, les intonations, les inflexions, les sorts de voix qui composent ce talent, et les infinies détails de ses exécutions. Il faut voir tout cela pour s'en rendre compte. La critique la plus froide, la plus subtile se trouve elle-même piquée; elle perd le sang froid, au milieu de toutes ces déductions qui l'enveloppent et la subjuguent. Donnez-vous la peine d'aller voir Yvette Guilbert si vous voulez comprendre à quel degré de fascination peut en arriver une domptesse du public. Nous reviendrons demain sur ce sujet.

Opéra Français.—Le Voyage de Suzette.—Brillante journée pour l'Opéra Français que celle de dimanche—malgré un temps déplorable, un froid pénétrant et une pluie qui vous glaçait. La matinée avait attiré une belle comédie Le public ne s'est pas repenti de s'être rendu à l'Opéra pour assister à la représentation de la "Cavalleria Rusticana", admirablement jouée et chantée par Mmes Fador, Frémaux Benati, et surtout par MM. Massart, qui a fait merveille dans son rôle de Turridu, qu'il dit et chante d'une façon remarquable. Mais c'est M. Albers qui, dans son rôle d'Alfio, le fouet en main, la pipe à la bouche, le gros rire aux lèvres, a fait surtout la conquête du parterre.

Il s'est préparé là un beau bénéfice pour demain, où il paraît dans le rôle de Nélusko, de l'Africaine. Nous ne parlons pas pour le moment de Mlle Savine qui allait devenir l'héroïne du "Voyage de Suzette", durant la soirée. Elle était entourée dans cette pièce, du plutôt dans cette féerie, de Mmes Lafamillade et Pascal, ainsi que de MM. Freiche, Leopinasse, Gauthell, Maurick, Masson et de M. Châteu, l'habile artiste qui a brossé deux ou trois décors nouveaux, entr'autres, une tente qui a fait un prodigieux effet et est devenue presque le clou de cette superbe représentation. Inutile de nous arrêter sur l'intrigue. Nous en avons déjà donné tous les détails, mais il nous faut, avant tout, louer la Direction de l'Opéra de la libéralité qu'elle a déployée en cette circonstance. Elle nous a donné un spectacle comme nous n'en avons jamais eu à la Nouvelle-Orléans.

Il y avait non-seulement une série de ballets luxueux merveilleusement réglés par le directeur et M. d'Alessandri, mais aussi une mise en scène qui a émerveillé le parterre. Effets de lumière électrique venant des coulisses et des frises; illuminations éblouissantes de la scène; fontaine lumineuse, une fontaine lumineuse aux jets d'eau multicolores; et, enfin, un défilé magnifique avec tous les animaux et les clowns que l'on peut trouver dans un cirque; y compris s'il vous plaît, des éléphants vrais et naturellement de carton.

Cette représentation splendide et sans précédente à la Nouvelle-Orléans, fait le plus grand honneur à M. Charley; il s'est acquis là, des titres sérieux aux sympathies du public.

"Le Voyage de Suzette" ne doit pas rester un spectacle du dimanche; il faut qu'on nous le donne de nouveau la semaine, pour le plaisir du public intelligent et amateur du beau, qui ne se rend pas au théâtre, le dimanche.

En faisant cette demande nous croyons être l'interprète de la population éclairée de la Nouvelle Orléans.

Nota — Justement, nous apprenons que les abonnés ont demandé pour après-demain, jeudi, la seconde représentation de cette belle féerie. Nous les en félicitons. Cette demande fait honneur à leur goût et est un nouvel encouragement pour le directeur qui mérite l'appui du public.

LE BARYTON ALBERS.

Dans le drame lyrique, grâce à une convention assez singulière, mais universellement admise, la vertu, ainsi que la beauté, monte et baisse avec la voix et comme la voix. De telle sorte que l'œil de poitrine du ténor représente le comble de l'héroïsme, comme le contre-mi bémol de la basse, le dernier degré de la scélératesse.

Le baryton se débat entre ces deux extrêmes, témoignant trop pour renoncer à l'amour, et descendant trop bas pour n'être pas déconduit par les belles. De là, le rôle de traître auquel il est condamné à la scène. Aussi, le voyons-nous rôdant constamment autour de la Falcon et du fort ténor, pour traverser leurs desseins amoureux et leur jouer quelque vilain tour.

Pourquoi donc la nature, d'ordinaire conséquente avec elle-même, a-t-elle doué à M. Albers, en même temps qu'un organe de baryton qui le condamne à pester contre les hommes et à maudire les femmes, une taille superbe, une tête d'amoureux, tout un ensemble qui en fait le plus bel homme de la troupe? C'est un mystère. Mais ce qui ne l'est pas, c'est son talent qui brille d'abord à tout les yeux, et, à défaut de la conquête de la Falcon, lui assure celle du parterre.

Sans être formidable, la voix est très ample, et d'une grande portée. Dans les mouvements de fureur, de haine, de jalousie, elle éclate, lancée qu'elle est au dehors, par une accentuation puissante et savante.

Mais, c'est surtout dans l'expression des sentiments tendres, qu'excelle M. Albers,—dans la tristesse, la résignation, l'amour paternel, frappé dans ce qu'il a de plus cher; parce qu'alors, la nature de l'organe se marie très heureusement avec le sentiment qui anime le chanteur. Toute trace d'école disparaît; ce n'est plus une vibration du gosier que vous entendez, c'est une vibration de l'âme elle-même. L'artiste est complet.

Ajoutez à cela, une facilité de transformation qui nous était restée inconnue jusqu'aux premiers jours de la semaine qui vient de finir, et qui s'est révélée, dans une des premières scènes de la "Cavalleria Rusticana," alors qu'il fait, le fouet à la main, la pipe à la bouche, et en belle humeur, son entrée en scène.

Tel est l'éminent baryton qui donne, demain soir, son bénéfice. Nous comptons bien que le public lui fera fête et ira, en masse, lui prodiguer les applaudissements. On sait qu'il est superbe, d'un bout à l'autre du rôle de Nelusko, de "l'Africaine," que l'on joue demain.

"The Flying Lady."

Avez-vous vu la "Flying Lady?" une véritable merveille. Un de ces spectacles auxquels on ne peut assister qu'à Paris et à Londres. C'est, en effet, de là qu'elle nous vient. M. Morris l'a importée d'Europe en Amérique, où elle fait fureur, depuis sa première apparition. L'exhibition a lieu, matin et soir, rue du Canal, 171. Le prix d'entrée n'est que de 10 cents. Il est accessible à tout le monde. Aussi la salle ne désemplit-elle pas.

L'avez-vous déjà commandé? Pourquoi pas? Le Directory de la ville de la Nouvelle-Orléans de Soards sera complet, prêt à être livré à ses souscripteurs vers le 10 février; prix $6 00. Envoyez vos ordres par carte postale. Le directory commercial pour 1897, prix seulement, $1 00, amélioré et agrandi, sera lancé vers la même date.